



## Compte rendu réunion du 15 novembre 2011

**Présents :** Paul BONNEL, Marc BURBAN, Augustin de COLOMBEL, Olivier ERMENEUX, Yannick HUET, Christophe LE HAY, Yves MERGAULT, Hubert O'NEILL, Claude PETIT.

**Excusés:** Penny AUBERT, Xavier CHILOUX, Christophe FENEON, Loïc FOURNIER-FOCH, Emmanuel OLLIVIER.

### ***Election du Bureau de l'APGGM***

**Sont élus à l'unanimité des membres du CA présents et représentés :**

**Président :** Christophe LE HAY (76)

Vice-Président : Yannick HUET (60)

**Trésorier :** Olivier ERMENEUX (3)

Trésorier adjoint : Christophe FENEON (68)

**Secrétaire :** Marc BURBAN (55)

Secrétaire adjoint : Yves MERGAULT (50)

Site Internet : Loïc FOURNIER FOCH (15), Yves MERGAULT (50)

Conseiller technique : Paul BONNEL (49)

### **Promotion du Guépard :**

Le chantier du Guip a en construction 7 « Guépard » (110, 111, 112, 114, 117, 118, 119)

La Commission jauge a recensé 7 constructions amateurs

Notre classe est en plein essor, nous devons plus que jamais nous montrer vigilant sur la jauge et sur l'organisation de nos régates 2012 qui doivent allier convivialité, fair play et rigueur.

Il faut créer une rubrique guépards en construction sur le site avec état d'avancement et photos. A ce sujet le bureau a décidé de confier, avec l'accord de Loïc, la gestion du site Internet à Yves Mergault qui s'était porté volontaire pour s'en occuper.

Augustin et Christophe gèrent les commandes de polos guépards du même modèle que l'an dernier (noir)

**La commission jauge est présidé par** Yannick HUET (60), [yphuet@wanadoo.fr](mailto:yphuet@wanadoo.fr).

Elle est constituée de : Augustin de COLOMBEL (16), **Yannick HUET** (60), Christophe LE HAY (76) Yves MERGAULT (50) et Claude PETIT.

La Commission s'attache à faire respecter la jauge 2012 dans son ensemble. A ce jour, elle accompagne les constructions amateurs en proposant ses conseils. Jamais la construction amateur ne s'est aussi bien portée, 7 bateaux à différents niveaux de finition nous rejoindront en 2012, merci à Yannick, Augustin, Claude et Yves de suivre ces constructeurs, amateurs chevronnés. L'objectif affirmé par le Bureau est de maintenir le caractère traditionnel de la construction du Guépard.

La jauge 2012 ne s'applique pas aux bateaux dont la construction est achevée au 31 décembre 2011. Les nouvelles dispositions s'appliquent aux bateaux dont la construction sera avalisée par la commission jauge en 2012, condition pour obtenir la certification de son N° de voile.

### **Rappel des dispositions adoptées en Assemblée Générale**

- Une voile de couleur doit être établie en régata
- Le poids minimum est de 600Kg, en état de navigation (hors mouillage)
- Les Guépards dont le poids est en dessous de 600 Kg doivent fixer les gueuses de lest sur un tassautage placé aux extrémités du varengage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière.
- Le poids minimum du mouillage est de 13 Kg
- Tout traitement bloquant du bois visant à constituer une barrière imperméable du bois par rapport à l'eau (type époxy ou assimilé) est prohibé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bateau.

## **Poids :**

Une série de pesée lors de la mise à l'eau et avant la première régates du championnat sera organisée en début de saison 2012, le Guépard devra être pesé avec son équipement, hors mouillage.

Les guépards dont le poids n'a pas été contrôlé par un membre de la commission jauge ou dont la dernière pesée était inférieure à 600Kg doivent se présenter à ces pesées ou demander à un membre de la commission jauge de constater le poids.

Les propriétaires des bateaux non pesés ou d'un bateau qui n'est pas repassé à la pesée ne seront pas classés au championnat tant qu'il n'aura pas satisfait au contrôle.

## **Fiche de jauge et championnat :**

Christophe met à jour la jauge 2012 pour le 15 décembre

Yannick met à jour une fiche de jauge simplifiée pour le 15 décembre

Ces documents sont proposés au bureau pour validation.

Marc (55) est chargé de les diffuser puis de rassembler les fiches de jauge 2012 (disponibles sur le site Guépard). Les fiches de jauge 2012 ou 2011 sont conditionnelles à un classement au championnat 2012.

Il a établi un calendrier du championnat en ligne sur le site.

En 2012, chacune des 7 régates organisées par l'ANIM donnera lieu à un droit d'inscription de 10 € minimum afin de participer aux frais de carburant des 2 vedettes, du zodiac et de l'avitaillement des pilotes et comités de course, bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez.

## ***Bonne préparation des Fêtes de Noël qui arrivent !***

*A bientôt dans les chantiers, à bientôt sur l'eau.*

Compte rendu : Marc BURBAN

*PS : Vous êtes tous invité à la réunion de fin d'année de l'ANIM qui se tiendra le vendredi 30 décembre à 17H30 à la salle annexe Mairie dans le bourg de l'Ile aux Moines où sera présenté un diaporama du festival où le guépard est fortement présent.*